

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

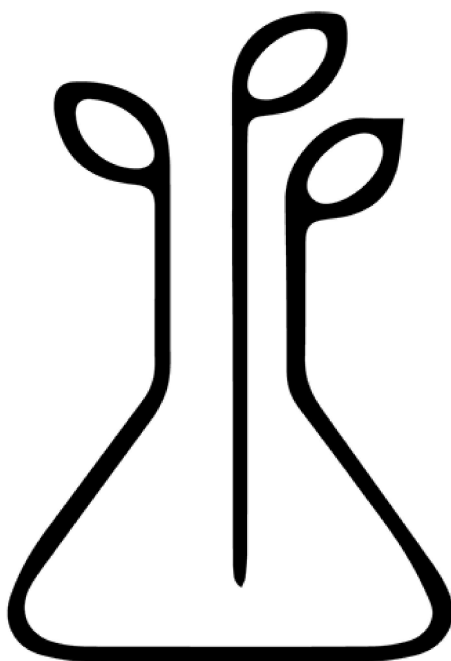
Conforme au SIMDUT 2015,

Loi sur les produits dangereux, Règlement sur les produits dangereux, Transports Canada.

Date de révision : 30 mai 2025

SECTION 1 : Identification

Information	Détails
Identificateur de produit	Nom du produit : Base neutre parfum Code du produit : BASPAF
Utilisation recommandée	Solvant pour la fabrication de parfums, cosmétiques pour usage externe, solutions nettoyantes et autres produits cosmétiques.
Restrictions d'utilisation	Usage externe uniquement. Ne pas utiliser pour des applications alimentaires, internes, ou en violation des règlements de l'Agence du revenu du Canada (Excise).
Renseignements sur le fournisseur	Pure Arôme Laboratoire 3565 Boulevard Taschereau, Saint-Hubert, Québec, J4T 2G2, Canada Téléphone : (514) 500-5534 / Courriel : direction@purearome.com
Numéro de téléphone d'urgence	Pure Arôme Laboratoire : (514) 500-5534 (9h00 à 19h00 HNE) CANUTEC (urgence transport) : 1-888-CAN-UTEC (226-8832) ou *666 (cellulaire, Canada)



SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification des dangers

- Liquides inflammables, Catégorie 2 (H225 : Liquide et vapeurs très inflammables).
- Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315 : Provoque une irritation cutanée).
- Irritation oculaire, Catégorie 2A (H319 : Provoque une irritation oculaire grave).
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, Catégorie 3 (H335 : Peut irriter les voies respiratoires).

2.2 Éléments d'étiquetage

- Pictogrammes SGH :



- Mention d'avertissement : Danger

- Mentions de danger :

- H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H319 : Provoque une irritation oculaire grave.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

- Conseils de prudence :

- Prévention :

- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 : Mettre à la terre/équiper d'une liaison équipotentielle le récipient et le matériel de réception.
- P241 : Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
- P242 : Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
- P243 : Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- P280 : Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

- Intervention :

- P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
- P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
- P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P370+P378 : En cas d'incendie : Utiliser de la mousse résistante à l'alcool, du produit chimique sec ou du sable sec pour l'extinction.

- Stockage :

- P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

- Élimination :

- P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée conformément aux réglementations locales.

- 2.3 Autres dangers : Peut causer des effets narcotiques à forte concentration (vertiges, somnolence). Risque de toxicité systémique et d'acidose en cas d'ingestion ou d'inhalation prolongée.
- 2.4 Ingrédients dangereux non classés : Aucun au-dessus des seuils SGH.

SECTION 3 : Composition/Information sur les ingrédients

3.1 Substances

Non applicable (mélange).

3.2 Mélanges

- **Nom chimique** : Alcool éthylique dénaturé SDA-40B

Ingrédients :

Nom chimique	Numéro CAS	Numéro CE	Concentration (% en volume)	Classification SGH
Éthanol	64-17-5	200-578-6	99,8 %	Liquides inflammables, Cat. 2 (H225) ; Irritation cutanée, Cat. 2 (H315) ; Irritation oculaire, Cat. 2A (H319) ; STOT SE 3 (H335)
Tertiobutanol	75-65-0	200-889-7	0,125 %	Liquides inflammables, Cat. 2 (H225) ; Irritation oculaire, Cat. 2A (H319)
Benzoate de dénatonium	3734-33-6	223-095-2	0,47 g/100 L (0,00047 %)	Non classé à cette concentration

- **Composants dangereux** : Éthanol (inflammabilité, irritation cutanée/oculaire, effets respiratoires). Tertiobutanol (inflammabilité, irritation oculaire à faible concentration). Benzoate de dénatonium non classé à 0,00047 %.
- **Remarque** : Concentrations conformes à l'article 4.5(3)(f) du RPD. Non testé sur les animaux, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Mesures de premiers secours

- **Inhalation** : Déplacer à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
- **Contact cutané** : Enlever les vêtements contaminés sous l'eau courante. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 20 minutes. Laver les vêtements avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- **Contact oculaire** : Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 20 minutes, en soulevant les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- **Ingestion** : NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Faire boire 250 mL d'eau pour diluer, si possible. Consulter un médecin immédiatement.

4.2 Symptômes et effets

Irritation oculaire (picotements, rougeur), irritation cutanée (sécheresse, rougeur), irritation respiratoire (toux, vertiges). Ingestion peut causer nausées, vomissements, acidose, et, dans les cas graves, insuffisance respiratoire ou rénale.

4.3 Soins médicaux

Fournir la FDS. Éviter les dépresseurs (médicaments) et l'administration excessive de liquides. En cas d'ingestion, envisager un lavage gastrique après intubation pour éviter l'aspiration.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone (CO₂), produit chimique sec pour petits feux. L'eau peut propager le feu et est inadaptée pour de grandes quantités.

5.2 Dangers spécifiques

Vapeurs inflammables peuvent s'enflammer à distance (étincelles, flammes, décharges statiques). Produit CO, CO₂, formaldéhyde en combustion.

5.3 Précautions pour pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et des vêtements de protection. Utiliser un brouillard d'eau pour refroidir les contenants exposés.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles

Porter EPI : lunettes, gants néoprène, vêtements antistatiques. Ventiler la zone. Éliminer toute source d'ignition (étincelles, flammes).

6.2 Précautions environnementales

Contenir pour éviter rejet dans égouts/cours d'eau.

6.3 Méthodes de nettoyage

Absorber avec un matériau inerte (sable, vermiculite). Collecter dans des contenants homologués scellés pour éviter l'évaporation. Éliminer conformément aux réglementations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Manipulation sécuritaire

Tenir à l'écart de la chaleur, étincelles, flammes. Utiliser des outils antidéflagrants et une ventilation adéquate. Éviter contact peau/yeux et inhalation des vapeurs. Prévenir l'accumulation de charges statiques.

7.2 Stockage

Stocker dans un endroit frais (10-30 °C), bien ventilé, à l'écart des oxydants forts et sources d'ignition. Conserver dans des contenants hermétiques homologués. Durée : 24 mois.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient	Numéro CAS	VLE (CNESST)	ACGIH TLV
Éthanol	64-17-5	1000 ppm (VEMP)	1000 ppm (STEL)
Tertiobutanol	75-65-0	100 ppm (VEMP)	100 ppm (TWA)
Benzoate de dénatonium	3734-33-6	Non établie	Non établie

8.2 Contrôles d'exposition

- **Techniques** : Ventilation antidéflagrante, mise à la terre des équipements.
- **EPI** :
 - **Respiratoire** : Respirateur à cartouche organique (<1000 ppm) ou à adduction d'air (>1000 ppm).
 - **Mains** : Gants néoprène, butyle ou caoutchouc naturel.
 - **Yeux** : Lunettes de sécurité étanches.
 - **Peau** : Vêtements antistatiques, douche de sécurité à proximité.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Information
État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Alcoolique
Point d'ébullition	78,3 °C
Point d'éclair	16 °C (coupe fermée)
Point de congélation	-100 °C
Solubilité	Complète dans l'eau
Densité	0,8104 g/cm ³ à 20 °C
pH	Non applicable
Viscosité	1,35 mPa·s à 20 °C
Pression de vapeur	5,87 kPa à 20 °C
Limites d'explosivité	3,3-19 % (v/v, éthanol)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Faible, sauf avec oxydants forts.

10.2 Stabilité : Stable dans des conditions normales.

10.3 Réactions dangereuses : Aucune sous conditions normales.

10.4 Conditions à éviter : Sources d'ignition, décharges statiques.

10.5 Incompatibilités : Oxydants forts (ex. : peroxyde d'hydrogène).

10.6 Décomposition : CO, CO₂, formaldéhyde (incendie).

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Voies d'exposition : Inhalation, peau, yeux, ingestion.

11.2 Effets :

- **Aigu** : Irritation cutanée/oculaire, irritation respiratoire, effets narcotiques (vertiges, somnolence). Ingestion peut causer nausées, acidose, coma.
- **Chronique** : Exposition répétée peut aggraver lésions hépatiques.

11.3 Données :

Ingrédient	DL50 orale (rat)	DL50 cutanée	CL50 inhalation (rat)
Éthanol	7060 mg/kg	20000 mg/kg	31623 ppm/4h
Tertiobutanol	3500 mg/kg	Non disponible	Non disponible
Benzoate de dénatonium	584 mg/kg	Non disponible	Non disponible

- **Cancérogénicité** : Tertiobutanol (cancérigène animal, non confirmé chez l'humain).
- **Toxicité reproductive** : Éthanol (tératogène si consommé comme boisson pendant la grossesse).
- **Remarque** : Non testé sur les animaux.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité : Faible (LC50 poisson >10000 mg/L, éthanol).

12.2 Dégradabilité : Biodégradable (éthanol, tertiobutanol).

12.3 Bioaccumulation : Faible (log Kow 0,032, éthanol).

12.4 Mobilité : Élevée (soluble dans l'eau).

12.5 Autres effets : Aucun significatif.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer dans un incinérateur agréé ou un site d'enfouissement désigné, conformément aux réglementations locales, provinciales, et fédérales.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

- **Numéro ONU** : UN1987
- **Nom d'expédition** : ALCOOLS, N.S.A. (Éthanol, Butanols)
- **Classe de danger** : 3 (Liquide inflammable)
- **Groupe d'emballage** : II
- **Polluant marin** : Non
- **TMD Canada** : Conforme, étiquetage requis.

SECTION 15 : Informations réglementaires

- **Canada** : Conforme à LPD, RPD, SIMDUT 2015, TMD, CNESST. Ingrédients listés sur DSL.
- **International** : Conforme à SGH Rev. 9, TSCA, AICS, IECSC.
- **Éthique** : Non testé sur les animaux.

SECTION 16 : Autres informations

- **Date de révision** : 30 mai 2025
- **Préparé par** : Service technique, Pure Arôme Laboratoire

- **Note** : Classifications H225, H315, H319, H335 basées sur données fournisseurs (99,8 % éthanol).
Pictogrammes SGH02 et SGH07 requis.

- **Avertissement de non-responsabilité** :
Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur les données scientifiques et réglementaires disponibles au moment de la rédaction, tirées de la littérature et d'études publiées, sans tests sur les animaux, conformément aux valeurs éthiques de Pure Arôme Laboratoire. Ces informations sont fournies de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée. Toutefois, Pure Arôme Laboratoire n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation de ces informations pour un usage particulier. L'utilisateur est responsable de vérifier l'adéquation des informations pour son application spécifique et de se conformer aux réglementations locales, provinciales, nationales et internationales applicables. Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou réclamations découlant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié, d'une manipulation non conforme aux instructions de cette FDS, ou de toute autre action non recommandée. En cas de doute, contactez Pure Arôme Laboratoire au (514) 500-5534 ou un professionnel qualifié.

- **Abréviations** :
 - SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
 - SGH : Système Général Harmonisé
 - VLE : Valeur limite d'exposition
 - CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
 - TMD : Transport des marchandises dangereuses